

## Soirée débat : les relations entre élus et habitants Quel rôle pour les centres sociaux dans l'animation démocratique des territoires ?

Vendredi 6 novembre 2015 à Vienne - URACS

Loïc Blondiaux – politiste – professeur à l'Université Paris 1 – Sorbonne. Il est spécialiste des questions de démocratie participative, de délibération, de participation citoyenne.

### Constats

Impuissance actuelle des citoyens à influencer sur le cours des choses.

Baisse du pouvoir politique.

Effondrement des institutions, de notre économie.

### Démocratie

Fin XVIII<sup>e</sup> les inventeurs de la démocratie représentative détestait la démocratie : régime dangereux, pas rationnel, les citoyens n'en étaient pas capables.

Les citoyens délèguent à des personnes qui en ont les capacités = représentation.

La démocratie participative est un hybride entre 2 régimes qui n'ont pas grand chose à voir. On désigne des gens qui vont décider à notre place **vs** participation directe des citoyens.

*Le gouvernement représentatif tel qu'élaboré au XVIII<sup>e</sup> siècle ne prévoit pas la participation des citoyens hors des périodes électorales. Celle-ci n'est réellement mise en avant qu'à partir des années 1960 aux Etats-Unis mais également en France, à travers des courants de la gauche non communiste (CFDT notamment) ainsi que des expériences locales (groupes d'action municipaux, comités de quartier...). Un renouveau de ces pratiques a lieu dans les années 1990, porté plutôt par une dynamique « descendante »: la loi d'orientation de 1991 définissant les fondements de la politique de la ville pose, par exemple, le principe d'une consultation préalable avec les habitants pour toute opération modifiant les conditions de vie dans les quartiers. Entre 1992 et 2002 plusieurs textes instaurent de même l'idée d'une consultation des habitants jusqu'à l'emblématique loi dite de « démocratie locale » en 2002. Celle-ci rend obligatoire la présence de conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants. Autant de mesures qui pour l'auteur, posent des principes dénués de véritable contenu; rien n'oblige en effet le pouvoir à tenir compte des avis produits. A l'échelle internationale, des expériences relativement comparables sont menées. L'Union Européenne émet quelques propositions, telles que celle du traité de Lisbonne de 2007 d'encourager « un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives de la société civile ».*

Extrait d'une critique du livre de Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*

<https://lectures.revues.org/609> – consulté le 10 novembre 2015

### **Aujourd'hui qu'en est-il de ce régime ?**

(1) Crise majeure d'efficacité

- Crise environnementale

- Plus capable de s'imposer à d'autres pouvoirs beaucoup plus forts que lui (économique).

(2) Crise de légitimité majeure

- défiance (perte de crédibilité) face aux clubs de « vieux mâles blancs éduqués ».

- indifférence (les politiques ne sont plus en mesure de changer quoi que ce soit). « Ceux qui ne s'intéressent pas à la vie de la cité sont des parasites » Péricle

- contestation (contre des grands projets remis en cause par exemple).

Paradoxalement toujours adhésion au système dans sa globalité quand même.

### **vs**

Invention de formes nouvelles. Notion des communs (par exemple logiciels libres, la nature) = nous sommes propriétaires ensemble de différentes choses. 3<sup>e</sup> voie possible. Le numérique : adhésion horizontale – formes de coopération, de démocratie contributive.

## Pourquoi accroître la participation citoyenne ?

\* 1ère voie : tout va bien. Les élus font leur job.

\* 2ème voie : il faut faire la révolution, renverser la table.

\* entre les deux, participation des citoyens aux processus de décisions. Place plus grande des habitants dans ce processus :

→ la participation citoyenne est une des conditions de la démocratie. *La démocratie est la chance égale pour tout citoyen d'influencer le gouvernement et la décision (Robert Dall).*

→ enjeu à ce que le maximum de citoyens s'intéressent au maximum de projets, de situations sinon d'autres le feront. Nécessité de s'intéresser aux questions politiques.

*Tocqueville : la démocratie n'est concevable comme régime que si les citoyens y participent à la base.*

→ améliorer la qualité des décisions et leur légitimité. Inclusion du maximum de point de vue, d'intérêt dans la prise d'une décision. Mettre en débat le maximum de décisions possibles.

### Aujourd'hui 2 mouvements contradictoires.

(1) – droit à la participation (législation qui va dans ce sens notamment au niveau des questions environnementales).

- nécessité de consulter les citoyens (politique de la ville – budget participatif 5 % de la ville de Paris). Loi sur le numérique : plateforme de consultation.

*Exemple de l'Islande :*

*Depuis novembre 2010, l'organisation des pouvoirs en Islande a été bouleversée à la suite de manifestations populaires (« révolution des casseroles ») notamment envers le système financier, les Islandais refusant de payer les dettes de leurs banques. Ces manifestations se sont soldées par la démission du gouvernement, puis l'élection d'une assemblée constituante afin d'écrire une nouvelle constitution. Initialement 1000 citoyens ont été tirés au sort, parmi lesquels 522 ont accepté d'être candidats et dont, finalement, 25 ont été élus pour former l'assemblée constituante. Le 20 octobre se déroule le [référendum constitutionnel islandais de 2012](#).*

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Assembl%C3%A9e\\_constituante\\_islandaise\\_de\\_2011](https://fr.wikipedia.org/wiki/Assembl%C3%A9e_constituante_islandaise_de_2011) – consulté le 10 novembre 2015

= mouvement apparent de renforcement de cet impératif.

= mouvement descendant.

(2) Résistance à ça. Inertie et résistance du système.

→ restriction des libertés individuelles. L'état renforce son pouvoir répressif.

→ l'état s'affaiblit dans sa capacité d'action.

Aujourd'hui demande de démocratisation en même temps qu'une demande d'autorité.

Les élus ne croient pas en la légitimité de ces dispositifs. Ils pensent être capables de parler et d'agir au nom de tous. La culture française est verticale, autoritaire, sacralisation du chef. Les rôles de pouvoir sont très personnalisés du Président de la République au Maire de la plus petite commune.

Nous n'avons pas le sens de la démocratie.

Système de formation très élitiste. Système qui ne prépare pas à se concevoir comme un sujet démocratique.

### La démocratie ne peut pas tout faire.

- Problème de la représentativité dans les dispositifs.

- Problème de l'égalité.

- Problème de l'échelle : on participe à des échelles en décalage avec celles des décisions. Quartier vs communes.

- Problème avec les jeunes, les pauvres (*empowerment = octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent*).

## **Démocratie d'interpellation :**

- on reconnaît la communauté de contre pouvoir (ce n'est pas le cas actuellement).
- on reconnaît la légitimité du leadership : des gens qui se dévouent au nom des autres.

*Community organizing – Saul Alinsky*

= alternative à la participation démocratique institutionnalisée.

↳ transformation individuelle // collectif

Prise de responsabilité par le citoyen. Collectif qui s'est monté suite au rapport Bacquet – Mechmache pour la politique de la ville qui a comme devise une phrase empruntée à *Gandhi* « *tout ce que tu fais pour moi, sans moi, tu le fais contre moi* ».

Pas de démocratie sans intermédiaire (sauf syndicat, techniciens dans les collectivités mais ce n'est pas leur objet, leur envie).

## **Les possibles :**

- leader communautaire, d'opinion
- les accompagnateurs (« *les artisans de la participation* » *Marion Carrel*)
- les ingénieurs de dispositifs
- les tiers impartiaux

↓  
indispensables

mais contexte hostile : les citoyens se considèrent comme consommateurs plus qu'acteurs. Posture de producteur et de consommateur. Pas de temps et ça sert à rien, on nous le répète sans arrêt.

## **Réponses aux questions**

Restriction des libertés : loi sur la surveillance numérique.

Espagne : restriction du droit à la manifestation.

Rapprochement des pouvoirs judiciaire et policier.

Les indignés français rapidement muselés.

Heureusement cour européenne des droits de l'homme.

## **Démocratie sans chef ?**

Expérience zapatiste - Jo Spiegel, maire PS de Kingersheim - L'expérience de Saillans

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/03/29/a-saillans-les-1-199-habitants-ont-tous-ete-elus-premier-tour-251062>

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/10/30/saillans-sept-mois-apres-fait-peur-ca-pose-gros-souci-255722>

Collectif acéphale : wikipédia par exemple. Dans le milieu numérique on y arrive.

Dans les milieux politiques actuels on en est loin.

Les syndicats sont très majoritairement hostiles à la Démocratie participative.

## **L'indemnisation**

Les jurys de citoyens, les conférences de citoyens recourent à ce système. Pour mais effet pervers possible.

Le bénévolat : épuisement car pas de financement de la contre expertise citoyenne.

## **Un même acteur peut-il remplir tous les rôles ?**

Non et surtout pas le tiers impartial.

Le leader : une femme pour représenter les femmes, un noir pour ....., un vieux pour ..... ? Non, il y a la politique des idées mais ça n'encourage peut-être pas la participation.

## **Vidéos :**

Loïc Blondiaux – la démocratie à venir et à refaire – Collège de France 02.04.2014.

<https://www.youtube.com/watch?v=7q1gfKeBcS0>

Sommes-nous représentés ? Interview de Loïc Blondiaux

[http://www.dailymotion.com/video/xmtpv6\\_sommes-nous-representes-interview-de-loic-blondiaux\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xmtpv6_sommes-nous-representes-interview-de-loic-blondiaux_news)